

ÉCOLE D'ÉTÉ SUMMER SCHOOL



VIVRE PARIS COMME UN PARISIEN

Programme ouvert à partir de 18 ans:

 Cours de français intensif 20h/semaine

 Restauration du midi à l'Alliance

 Activités culturelles et excursions



Deux sessions:

3 au 15 juillet 2017

31 juillet au 11 août 2017



À partir de 1600 €

www.alliancefr.org

af

Alliance Française
Paris Ile de France

Descriptif du programme:



Vivez l'expérience Summer School* pendant 15 jours au sein de l'institut de référence de l'apprentissage du français

*Summer School ouverte à partir de 18 ans

Deux sessions:

● Du 3 au 15 juillet 2017

(Le 14 juillet est férié. Seules, les activités culturelles auront lieu)

Prix : 1600€ TTC

● Du 31 juillet au 11 août 2017

Prix: 1660 € TTC

| SEMAINE 1 | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|------------|---|--|--|--|---|--|---------------|
| MATIN | Accueil Petit-déjeuner Cours intensif | Cours intensif | Cours intensif | Cours intensif | Cours intensif | Matinée libre | Journée libre |
| APRÈS-MIDI | Pique-nique au jardin du Luxembourg et jeu de piste au Panthéon | Balade à Montmartre (avec un guide-conférencier) | Atelier « Secrets du macaron » à l'Institut du Cordon Bleu | Tournoi de Pétanque aux arènes de Lutèce Apéritif «du sud» en plein air | Balade en bateau sur le canal de l'Ourcq | Visite du Château de Versailles | |
| SOIRÉE | Apéritif « à la française » dans un bar à vin | Soirée libre | Balade sur la Seine en Bateaux-Mouche | | Soirée French Collection (Cabaret burlesque et clubbing) | Dîner (cuisine française traditionnelle) | |
| SEMAINE 2 | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
| MATIN | Cours intensif | Cours intensif | Cours intensif | Cours intensif | Cours intensif <small>(14 juillet: cours annulé)</small> | Journée en Champagne | RETOUR |
| APRÈS-MIDI | Visite des Catacombes de Paris | Découvrez Paris à vélo | Découvrez Giverny et la maison de Claude Monet | Après-midi libre ou shopping éco-responsable | Visite de l'Opéra Garnier | | |
| SOIRÉE | Apéro dans le Parc des Buttes Chaumont | Visite d'un Chai et dégustation de vin | Soirée libre | Soirée arty dans un club de la capitale | Soirée « les toits de Paris » | | |

Attention: programme prévisionnel, sous réserve de modifications.

L'offre comprend:

- Les cours de français intensif le matin (20h/semaine) de 9h à 13h
- Le livre de cours et d'exercices
- Les repas du midi, du lundi au vendredi, à l'Alliance et ceux compris dans la programmation.
- Les activités culturelles, les après-midi et les week-end (dont une excursion en Champagne, une visite de Versailles, des soirées parisiennes, des ateliers de gastronomie ...)

Hébergement (non compris dans l'offre):

Possibilité d'hébergement sous condition (famille d'accueil ou résidence hôtelière)
À partir de **695€ TTC**

@ Contact:

inscription@alliancefr.org
+33 1 42 84 90 00



SUMMER SCHOOL

Formulaire d'inscription

af

Alliance Française
Paris Ile de France

2017

INFORMATIONS PERSONNELLES

M. Mme Mlle Nom _____ Prénom _____

Date de naissance ___ / ___ / ___

Profession _____ Nationalité _____

Passeport - Carte de séjour - Carte d'identité N° _____

Adresse _____

Code postal / Zipcode _____ Ville _____

Pays _____

Téléphone _____

Courriel _____

- Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et déclare les accepter. Un exemplaire de ces conditions m'a été remis ce jour.

Date ___ / ___ / ___

Signature

ASSURANCE - Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont obligatoires*.

* Pour plus d'informations, s'adresser à l'Accueil

CHOIX DE LA SESSION

Je m'inscris à la Summer School* du :

Session 1: 3 au 15 juillet 2017. Prix: 1600€ ou Session 2: 31 juillet au 11 août 2017. Prix: 1660€

*L'Alliance française Paris Ile-de-France se réserve le droit d'annuler une session de la Summer School si l'effectif est insuffisant ou de modifier le planning culturel en cas de nécessité. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 juin pour la session 1 et jusqu'au 7 juillet pour la session 2. Attention, le cours du 14 juillet, dans la première session, n'est pas assuré car c'est un jour férié.

OPTION HÉBERGEMENT

Souhaitez-vous un hébergement* ? Oui Non

Date d'arrivée : ___ / ___ / ___ Date de départ : ___ / ___ / ___



Famille d'accueil

frais de dossier : 125€



Résidence Hôtelière

frais de dossier : 95€

Demandez un devis :
hebergement@alliancefr.org

Pour le choix d'hébergement en famille, merci de préciser toute allergie ou régime alimentaire particulier:

Allergies _____ Régime particulier _____

* Réservation minimum 6 semaines avant le début de la Summer School.

PAIEMENT

Je paie, au plus tard 4 semaines avant mon arrivée :

- Je paie la totalité de mon inscription à la Summer School.
Une place m'est définitivement réservée dans la session de mon choix, une fois le test de placement en ligne effectué (au plus tard trois semaines avant le début de la Summer School).
- Session 1: 1600€ Session 2: 1660€

MODE DE PAIEMENT

- Chèque bancaire en euros libellé à l'ordre de l'Alliance française Paris Ile-de-France.
- Virement bancaire (joindre copie de l'ordre de virement sur lequel doit figurer votre nom)
BRED – Paris Opéra
Code banque : 10107 Code guichet : 00175 Code BIC : BREDFRPPXXX
N° de compte : 00610752662 - Clé RIB : 89
IBAN : FR76 1010 7001 7500 61 07 5266 289
Attention : les frais prélevés par certaines banques sont à la charge de l'étudiant.
- Carte bancaire
 Visa JCB Master Card N° de carte _____ Expire fin ____ / ____ (mois/année)
 J'autorise l'Alliance française Paris Ile-de-France à prélever les frais de dossier sur ma carte bancaire.
 J'autorise l'Alliance française Paris Ile-de-France à prélever la totalité des frais de scolarité sur ma carte bancaire.

J'ENVOIE CE FORMULAIRE

Par courrier :

Alliance française Paris Ile-de-France
Service des inscriptions
101 boulevard Raspail
75270 Paris Cedex 06 France

Par fax : +33 (0)1 42 84 91 00

Par courriel : inscription@alliancefr.org

Inscription à envoyer:

- Au plus tard 6 semaines avant le début de la Summer School si je souhaite un hébergement.
- Au plus tard 3 semaines avant le début de la Summer School si je ne souhaite pas d'hébergement.

Fait à _____

Date : ____ / ____ / ____

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la Summer School et les accepter.

Signature :

OFFRE « SUMMER SCHOOL – Vivre Paris comme un parisien »

1. Conditions d'admission

La formule « **SUMMER SCHOOL – Vivre Paris comme un parisien** » s'adresse aux étudiants individuels majeurs (à partir de 18 ans).

Les inscriptions sont ouvertes pour la session 1 jusqu'au 9 juin 2017.

Les inscriptions sont ouvertes pour la session 2 jusqu'au 7 juillet 2017.

L'Alliance française Paris Ile-de-France s'engage à fournir aux étudiants participant au programme « Summer School » un certificat de préinscription ou d'inscription aux cours. Cependant, l'Alliance française Paris Ile-de-France ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuelles difficultés rencontrées par les étudiants dans leur demande d'obtention de Visa ou de titre de séjour.

En cas de refus du Visa, L'Alliance française Paris Ile de France retiendra 150€ par étudiant de frais de dossier, le solde restant sera remboursé au client.

2. Conditions financières

La participation au programme « **SUMMER SCHOOL – Vivre Paris comme un parisien** » dispensé par l'Alliance française Paris Ile-de-France sera conditionnée par l'acquittement des frais suivants :

Le droit annuel d'inscription pour les cours (inclus dans le package) :

Cette redevance forfaitaire permet à l'étudiant d'être inscrit à l'Alliance française Paris Ile-de-France et donc d'assister aux cours auxquels il se sera inscrit et pour lesquels il a réglé les frais de scolarité correspondants. Il est valable pour tous nos cours à partir du premier jour de cours et pour une durée d'un an (date à date). Ces droits de 61€ par étudiant pour les cours ne sont pas remboursables.

La formule packagée « SUMMER SCHOOL – Vivre Paris comme un parisien » (cours + activités culturelles + repas du midi du lundi au vendredi + livre) telle que présentée en annexe dans le matériel promotionnel de l'Alliance française Paris Ile-de-France (brochures, dépliants, site Internet) doit être réglée en totalité **quatre semaines** avant le début du programme. Les périodes de vacances légales (jours fériés) ne donnent lieu ni à des réductions, ni à des remboursements, ni à des reports.

Les livres et cahiers d'exercices « Édition spéciale Alliance françaises Paris Ile de France » sont inclus dans la formule packagée « **SUMMER SCHOOL – Vivre Paris comme un parisien** ».

Les livres ne seront ni repris, ni échangés, à l'exception d'un changement de cours décidé par l'AF Paris IDF qui implique l'achat d'un nouveau livre.

Le livre ne peut être repris ou échangé que s'il est en très bon état, et dans un délai de trois jours ouvrés maximum.

3. Formalités d'inscription

Quel que soit le mode d'inscription choisi, les étudiants non-débutants doivent impérativement passer un test d'évaluation en ligne ou sur place au plus tard trois semaines avant le début des cours.

Le client peut effectuer son inscription :

par correspondance :

1. Prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Inscription et des annexes, et les accepter en datant et signant le formulaire d'inscription
2. Payer la totalité des frais du programme ainsi que, le cas échéant, les frais d'hébergement.
Le paiement peut être effectué : * par chèque en euros ; * par virement ; * par carte bancaire
3. Renvoyer le tout : Par fax (sauf chèque) - +33 1 42 84 91 00 ; Par email – inscription@alliancefr.org ; Par courrier postal : Alliance française Paris Ile-de-France, Service des inscriptions, 101 boulevard Raspail - 75270 Paris Cedex 06, France
4. Le client reçoit un email pour passer son test de niveau en ligne.
5. Le client doit se présenter au service accueil de l'Alliance française Paris Ile-de-France le premier jour de la Summer School muni des documents suivants : une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport avec un Visa couvrant la durée des études) ; une photo d'identité ; le cas échéant le reçu du paiement de la totalité des frais du programme ou le certificat d'inscription.



Lorsque le client effectue son inscription par correspondance ou en ligne, il dispose d'un droit de rétractation de 14 jours quant à son inscription, sans avoir à justifier un motif. Ce délai de rétractation court à compter de la date d'acceptation par le client des Conditions Générales d'Inscription. Lorsque le délai des quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvré suivant. Le client souhaitant faire usage de son droit de rétractation est tenu de le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, par écrit et par voie postale à l'adresse suivante : Alliance française Paris Ile-de-France, Service des inscriptions, 101 bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06, France

Sur place :

1. Prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Inscription et de leurs annexes, et les accepter en datant et signant le formulaire d'inscription ;
2. Payer la totalité des frais du programme ainsi que, le cas échéant, les frais d'hébergement ;
Le paiement peut être effectué : *par chèque en euros ; *par carte bancaire ; *en espèces ;
3. Remettre le tout au service des inscriptions. La totalité des frais du programme doit être réglée quatre semaines avant le début de la Summer School, ce qui garantit une place dans la session choisie.
En cas de présentation tardive, sa place dans la session choisie ne lui est plus garantie.
4. Le client doit passer son test de niveau à l'orientation.
 - Le client /étudiant reçoit une convocation de l'Alliance française Paris Ile-de-France confirmant l'inscription au programme « **SUMMER SCHOOL – Vivre Paris comme un parisien** » et un courriel avec le cours dans lequel il est inscrit ainsi et le programme des activités culturelles.
 - Le client /étudiant ayant souscrit à l'option hébergement recevra également l'attestation d'hébergement.
 - Le client /étudiant doit se présenter au service accueil de l'Alliance française Paris Ile-de-France munis des documents suivants : une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour, Visa ou passeport); le certificat d'inscription reçu par courriel le 1^{er} jour du programme (date du 1^{er} jour de cours).

5. REPORT / ANNULATION

Avant le début du programme : Le client sera en droit de différer l'inscription au programme pour un report maximum d'un an. Un seul report est autorisé, sous réserve de la réception par l'Alliance française Paris Ile-de-France d'une demande écrite au moins 3 mois ouvrés avant la date initialement prévue du début du programme.

En cas d'annulation ou d'absence d'inscription définitive, les frais d'annulation s'élèveront à 150€.

En cas d'annulation tardive (trois jours ouvrés avant le début des cours), les frais d'annulation s'élèveront à 250 €.

Après le début des cours : Une fois le programme Summer School commencé, et en cas d'absence à un ou plusieurs cours ou activités culturelles, aucun report ou remboursement ne pourra être accepté pour quelque raison que ce soit. Toutefois, en cas de survenance de maladie grave et/ou d'incapacité dûment justifiée par un certificat médical, empêchant de suivre la Summer School, l'étudiant pourra demander le remboursement des frais du programme au prorata des cours et activités culturelles non suivis (à l'exclusion du Droit Annuel d'Inscription qui reste acquis à l'Alliance française Paris Ile-de-France). En cas d'annulation, le calcul du prix du programme par semaine tient compte du nombre réel de semaines pris de façon strictement consécutive, déduction faite des semaines annulées ou reportées. La demande écrite, accompagnée des justificatifs, doit parvenir à l'Alliance française Paris Ile-de-France au plus tard 15 jours après la date d'interruption des cours. Tout report accordé est non remboursable et non transférable sur le compte d'autres étudiants.

6. Assurance

Les assurances maladie, accident et responsabilité civile sont obligatoires et à la charge du client.

COURS

1. Attestation d'assiduité

L'étudiant est tenu de suivre les cours avec assiduité. Une attestation de présence sera délivrée uniquement sur demande.

2. Exclusion

En cas de manquement par l'étudiant au règlement intérieur de l'Alliance française Paris Ile-de-France consultable à l'accueil, celle-ci se réserve le droit d'interrompre la formation de l'étudiant fautif, sans remboursement du programme.

3. Retard – Changement de programme – Modifications

Aucun changement ne peut être accepté une fois que le programme choisi initialement a débuté. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le crédit ne serait pas remboursé.

L'Alliance française Paris Ile-de-France se réserve le droit :

1. d'annuler un cours où l'effectif serait insuffisant. Dans le cas où un autre cours de niveau équivalent ne pourrait être proposé, l'intégralité des frais de scolarité correspondant au cours sera remboursée au client. Si cette annulation devait affecter la totalité des cours choisis par le client, le droit d'inscription annuel sera également remboursé.
2. de modifier, en cas de nécessité, les horaires et le calendrier des cours, sous réserve d'en informer préalablement l'étudiant et le client.

4. Remboursement de classe:

En cas de remboursement de classe, seuls les étudiants présents et ayant signé la feuille d'émargement au bureau des cours seront remboursés au prorata du nombre d'heures.

ACTIVITES CULTURELLES

Conditions spécifiques au programme culturel

1. Prestations

L'offre comprend un programme d'activités culturelles élaboré par l'Alliance française Paris Ile-de-France. L'Alliance française Paris Ile-de-France s'engage à indiquer au client le statut de chaque activité (visite libre, guidée privative ou non).

2. Planning des activités culturelles

L'Alliance française Paris Ile-de-France conçoit le calendrier des activités pour la Summer school.

3. Disponibilités des sites

Les visites libres, guidées et excursions ont lieu les jours d'ouverture des sites sur des créneaux prédéfinis, hors fermetures exceptionnelles. En cas de circonstance impérieuse inhérente au fonctionnement d'un site, de contrainte de sécurité, technique ou artistique, le calendrier des activités ainsi que le parcours initial de la visite pourront être modifiés le jour même, sans que cela donne droit à aucun remboursement ni dédommagement de la part de l'Alliance française Paris Ile-de-France.

4. Comportement

Il est demandé aux étudiants de respecter les règlements intérieurs des institutions partenaires avec lesquelles les activités culturelles sont organisées.

Pour des questions de sécurité et de responsabilité l'Alliance française Paris Ile-de-France et ses partenaires se réservent le droit de refuser la prise en charge de personnes dont l'état ne serait pas compatible avec l'attention imposée par l'activité culturelle programmée. Aucun remboursement ou dédommagement ne pourra être demandé à cet égard.

5. Perte des billets

Les tickets d'entrée, vouchers et codes de réservation sont à conserver par les étudiants durant toute la durée des visites et excursions. Des contrôles pourront être effectués lors des activités.

En cas de perte ou de vol d'un ou plusieurs tickets d'entrée ou vouchers, ou du Pass Culture remis à l'étudiant par l'Alliance française Paris Ile-de-France, aucun duplicata et aucun remboursement ne seront effectués par l'Alliance française Paris Ile-de-France

6. Visites guidées et excursions

Toutes les visites guidées sont réalisées en français.

Dans le cas des visites guidées et excursions organisées par l'Alliance française Paris Ile-de-France, les étudiants devront se présenter à l'heure et au lieu fixés par l'Alliance française Paris Ile-de-France et figurant sur le calendrier des activités validé.

Tout retardataire se présentant après l'heure prévue de la visite ou de l'excursion prend le risque de ne plus être admis, sans que cela soit un motif de report ou de remboursement de l'activité.

Dans le cas où le retardataire se voyait accepté au sein du groupe, celui-ci verra la durée initiale de sa visite réduite d'autant.

7. Mise à disposition d'audioguides

Pour certaines visites, l'Alliance française Paris Ile-de-France propose de mettre à disposition des étudiants un audiophone ou un audioguide. Ce service inclus dans le programme des activités culturelles est explicitement mentionné lors de la réservation. La responsabilité du matériel est imputée au client. En cas de bris ou de vol, le tarif matériel sera appliqué pour remboursement auprès de l'Alliance française Paris Ile-de-France.

8. Documents d'identité

L'Étudiant s'engage à apporter une pièce d'identité lors de chaque activité culturelle.

9. Conditions d'annulation des activités culturelles

Annulation du fait du client :

Dans le cadre de la Summer School, toute annulation ne pourra donner lieu à un remboursement de la part de l'Alliance française Paris Ile-de-France.

Annulation du fait de l'Alliance française Paris Ile-de-France

Si, par suite de circonstances impérieuses inhérentes au fonctionnement d'un site ou en cas de défaillance d'un prestataire de service, une activité culturelle se voyait annulée, l'accord amiable sera privilégié et l'Alliance française Paris Ile-de-France proposera au client une prestation de substitution de valeur équivalente.

Si un accord amiable ne peut être trouvé, l'Alliance française Paris Ile-de-France s'engage à rembourser intégralement le client pour l'activité annulée sur la base du tiers du tarif hebdomadaire du programme culturel.

REPAS

Repas du midi: les déjeuners du midi au restaurant de l'Alliance française Paris Ile-de-France et pique-niques compris dans le programme de la Summer School sont inclus dans la formule du lundi au vendredi (hors week-end et hors excursion journée). La formule repas comprend une entrée, un plat principal, un dessert et une boisson non alcoolisée. Si le déjeuner n'est pas pris, il ne pourra être remboursé ou faire l'objet d'un remboursement. Tout repas non pris est perdu. Des tickets repas seront remis au groupe le premier jour de cours du séjour. En cas de perte, ils ne seront pas remplacés.

Repas du soir : Seuls les repas (restaurant et apéritifs) prévus le soir dans la programmation de la Summer School sont pris en charge par l'Alliance française Paris Ile-de-France.

Date :

Signature

(Après la mention « lu et approuvé »)